

n'y a pas de doute que l'Église et l'État, en travaillant en harmonie, pourraient ensemble accomplir de beaucoup plus grands résultats qu'ils ne sauraient faire chacun de leur côté.

Les officiers supérieurs du département consistent ici en un surintendant et trois agents. Le surintendant réside permanemment à Victoria, où il pratique une profession et d'où il fait à la terre ferme une visite annuelle qu'il se hâte de terminer aussi vite qu'il lui est possible. Un des agents, M. McTiernay, qui est un catholique romain, remplit, je crois, les fonctions avec fidélité et zèle; il voyage la plus part du temps et connaît presque individuellement les sauvages qui ressortent à lui.

Les deux autres ont résigné leur emploi il y a déjà plusieurs mois, et bien qu'un d'eux ait été remplacé, je crois, le nouvel agent n'a pas encore commencé à remplir ses fonctions, et en attendant ces districts n'ont personne qui veille à leurs intérêts.

J'aurais pu suggérer les noms d'hommes compétents pour chacun de ces deux emplois, et avec ce que je connais des sauvages et des fonctions des agents, j'aurais probablement pu faire de meilleures suggestions que tout autre, mais je suppose que nos grands représentants en parlement, qui savent à peine distinguer un sauvage d'un Chinois, resteraient ébahis à une pareille idée. Mon œuvre parmi les sauvages est une œuvre d'éducation de même que de religion.

Je fonde des écoles de filles et de garçons dans lesquelles on formera des maîtres et des maîtresses pour les écoles des villages. Je fais venir des professeurs d'Angleterre, deux ecclésiastiques et trois dames, pour cette œuvre. Les ecclésiastiques sont déjà ici; les dames arriveront en septembre.

J'ai exposé au complet mon plan d'action au département en novembre dernier, dans une lettre au surintendant à Victoria. On m'en a officiellement accusé réception et je n'en ai plus entendu parler depuis. J'imaginai que j'avais le droit de demander au gouvernement de l'aide en cette affaire, et je m'attendais que ma demande rencontrerait quelque égard. C'est une affaire dans laquelle je ne suis pas plus intéressé que vous-même. C'est une affaire d'intérêt public, qui concerne le bien-être de nombreux sujets de Sa Majesté; mais le gouvernement de Sa Majesté n'a pas assez d'intérêt à cette œuvre pour encourager même l'église à l'accomplir.

Encore en mars dernier, certains sauvages s'adressèrent à moi au sujet d'une somme d'argent qui leur est due par l'entrepreneur du chemin de fer, me demandant de l'appliquer dans l'intérêt de l'éducation. J'envoyai leur requête au surintendant, et depuis lors jusqu'aujourd'hui il n'a rien été fait de la chose.

Les sauvages ne comprennent pas les circonlocutions ni les délais officiels. Ils savent simplement que l'argent leur est dû et est retenu par quelqu'un. Je suis donc forcé de vous écrire sans me servir de l'intermédiaire du surintendant, et non pas particulièrement relativement aux questions que j'ai mentionnées, mais en général pour vous demander s'il ne serait pas possible de faire sortir le département de sa torpeur. Le crédit voté est amplement suffisant, mais est misérablement gaspillé dans son application. Un seul homme actif pourrait aisément faire l'ouvrage du surintendant et de ses trois agents; le traitement pourrait alors tenter le meilleur homme, qui pourrait ainsi consacrer tout son temps à ses fonctions.

Aujourd'hui, surintendant et agents, avec d'autres intérêts à servir que ceux de leur charge, sont assaillis de tentations auxquelles nul homme ne devrait être exposé et auxquelles peu d'hommes sont capables de résister.

J'ai écrit aussi brièvement que possible par égard pour la valeur de votre temps. Je ne vous dérange pas souvent et jamais sans nécessité. Je suis simplement dévoué à mon œuvre, et désire faire autant de bien que possible à mes contemporains.

Croyez-moi avec les meilleurs sentiments, sincèrement et fraternellement à vous,
A. W., New-Westminster.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, OTTAWA, 2 août 1884.

MONSIEUR.—J'ai à vous demander d'être assez bon de me faire connaître aussitôt que vous pourrez à quels endroits, dans la Colombie-Britannique, vous considérez à propos d'établir des écoles industrielles—au nombre de deux ou trois en tout—où seraient enseignés, à part les différentes branches d'éducation, des métiers et l'agri-